



## Commission juridique et technique

Distr. générale  
27 février 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Vingt et unième session

Kingston (Jamaïque)

13-24 juillet 2015

### **Recommandations relatives à la sélection des candidats aux programmes de formation de l'Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins pour 2015**

1. Le 12 novembre 2014, le Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins a reçu une proposition de formation émanant de l'Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins (COMRA), qui lui a été soumise en application de l'annexe 3 au contrat d'exploration de sulfures polymétalliques signé par l'Autorité et l'Association en novembre 2011.
2. L'Association propose de donner l'occasion à quatre candidats provenant de pays en développement de suivre une formation à terre en 2015, pour deux d'entre eux dans le cadre d'un programme de bourses de formation et pour les deux autres dans le cadre d'un programme de formation en ingénierie.
3. Il est prévu que le programme de bourses de formation se déroule sur cinq mois, de mars à juillet 2015, et le programme de formation en ingénierie sur six semaines, en mars et en avril 2015. Les deux programmes seront organisés par l'Association en coopération avec le Deuxième Institut océanographique de l'Administration océanographique nationale de Chine et l'Université de Zhejiang.
4. Le programme de bourses de formation comprendra des cours théoriques de troisième cycle et des analyses concrètes de données en laboratoire, et le programme de formation en ingénierie des cours d'ingénierie de troisième cycle, la mise en application de techniques de recherche, ainsi que l'analyse et l'interprétation de données. Le premier programme est axé sur une formation théorique en classe, alors que le second repose sur une formation pratique en laboratoire.
5. L'Association chinoise de recherche-développement a indiqué que les candidats devaient être titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent en géologie, géophysique, biologie ou sciences de l'environnement pour ce qui est du programme de bourses de formation, et d'une licence ou d'une maîtrise en mécanique navale, en génie minier, en génie mécanique ou en électrotechnique pour ce qui est du programme de formation en ingénierie. Les candidats seront appelés à



terme à exercer des fonctions en lien avec la recherche, le développement et la gestion dans le secteur marin.

6. L'Association a également indiqué que les candidats devaient remplir les conditions suivantes :

- a) Être âgé de moins de 45 ans;
- b) Avoir une bonne maîtrise de l'anglais écrit et oral;
- c) Posséder des compétences en recherche scientifique ou en gestion marine.

7. L'Association prendra en charge le coût du trajet aller retour en avion (en classe économique), y compris les frais d'assurance, ainsi que le transport et l'hébergement des candidats, lesquels percevront en outre une indemnité.

8. À réception de la proposition de formation faite par l'Association, le secrétariat a envoyé une note verbale à tous les membres de l'Autorité pour les inviter à proposer des candidats aux programmes de formation. Des invitations ont également été adressées à la Commission juridique et technique pour susciter d'autres candidatures. Au 10 février 2015, 93 candidatures en provenance de 34 pays avaient été reçues.

9. Lors de sa réunion du 16 février 2015, la Commission a nommé un sous-groupe de la formation, qu'elle a chargé d'effectuer un examen et une évaluation préliminaires des candidatures et de lui en rendre compte en plénière. Pour sélectionner les candidats, le sous-groupe a pris en considération les règles, principes, orientations et procédures applicables aux programmes de formation, en particulier les recommandations concernant les programmes de formation au titre des plans de travail relatifs à l'exploration formulées à l'intention des contractants et des États patronnants (ISBA/19/LTC/14).

10. Pour sélectionner les candidats, le sous-groupe s'est en outre fondé sur les critères retenus par l'Association, en particulier en matière de connaissances linguistiques, de formation, et d'expérience de la recherche scientifique ou de la gestion marine, et sur leur potentiel d'évolution professionnelle, leur motivation à suivre une formation, les avantages attendus par le pays qui a proposé par leur candidature et les autres éléments figurant dans les formulaires de candidature et de désignation des candidats. En outre, les principes de répartition géographique équitable et de représentation équilibrée des sexes ont été dûment pris en considération, en particulier les intérêts et les besoins des pays en développement sans littoral et des pays géographiquement désavantagés, tel que le Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins l'a demandé dans la décision qu'il a adoptée à sa vingtième session (ISBA/20/C/31, par. 6).

11. Le sous-groupe de la formation s'est réuni chaque jour ouvrable du 18 au 24 février et a procédé à la sélection par étapes, réduisant progressivement le nombre de candidats de 95 à 41, pour ne retenir au final que 6 candidats pour le programme de bourses de formation et 8 candidats pour le programme de formation en ingénierie. Il a ensuite classé les candidats à chaque programme comme suit : candidats en tête de liste (2); premier suppléant (1); autres suppléants.

12. Après examen des travaux du sous-groupe, la Commission recommande au Secrétaire général, en consultation avec l'Association, que les candidats ci-après soient sélectionnés pour chacun des programmes de formation :

**Programme de bourses de formation**

*Candidats en tête de liste*

M. Reinier Giralt Ortega (Cuba)

M. Taufan Wiguna (Indonésie)

*Première suppléante*

M<sup>me</sup> Natalia Amezcua Torres (Mexique)

*Autres suppléants*

M. Victor Lopes (Brésil)

M. Minhaj Monir (Bangladesh)

M. Mohamed Hassan (Égypte)

**Programme de formation en ingénierie**

*Candidats en tête de liste*

M<sup>me</sup> Natia Chomakhidze (Géorgie)

M. Prithivi Dass Bissessur (Maurice)

*Premier suppléant*

M. Andriharizafy Rantsoa (Madagascar)

*Autres suppléants*

M. Dramane Traore (Mali)

M. Tris Handoyo (Indonésie)

M. Chinedu Okweze (Nigéria)

M. Mohammad Hossain Mahtab (Bangladesh)

M. Afif Widaryanto (Indonésie)

---